

Choix épistémologiques et profil sociolinguistique : un problème d'adéquation ?

Abderrezak DOURARI*

Parler de l'état des savoirs en sciences sociales n'est pas une mince affaire dont on pourrait s'acquitter en un tournemain. Cet état des savoirs sera, on s'en doute, nécessairement parcellaire ou établi selon un angle de vue bien particulier qui ne sera probablement pas le seul. Mais puisqu'il faut commencer par énoncer quelque chose, on se concentrera sur le retour critique de la raison sur elle-même dans le domaine de la sociolinguistique, science stratégique dans le pays du fait du malaise linguistique qui y règne et des tensions qui lui sont relatives. On se posera la question de savoir si les paradigmes épistémologiques sont questionnés par les chercheurs du domaine tant au niveau de l'adéquation interne (la logique interne du paradigme, sa cohésion) que de l'adéquation externe (conformité aux faits décrits ou expliqués).

Nous n'avons nullement l'intention dans le cadre de cet espace réduit de faire un bilan critique de tous les travaux sur la situation sociolinguistique de l'Algérie (profil historique présent et politique linguistique) – quoiqu'un tel travail soit devenu aujourd'hui une nécessité. Nous nous contenterons d'évoquer la question et son importance tant théorique que pratique car le choix de grilles méthodologiques et théoriques a priori, prises au sens de taxinomies prêtes à l'emploi, en dépit du sentiment d'aise et de sécurité qu'il procure pour le chercheur, pourrait inférer des objets scientifiques en décalage par rapport aux faits réels.

C'est certainement le travers connu des sciences sociales de type holiste et que nous avons souligné dans notre thèse de doctorat (*Le discours idéologique arabe contemporain*, Sorbonne, P3/1993) précisément en rapport avec la réalité anthropologique maghrébine pour laquelle nous avons penché fortement en faveur de l'individualisme méthodologique de Raymond Boudon. Nous estimons que c'est là un débat ancien en sciences puisqu'il recoupe celui existant entre rationalisme et réalisme. Sa nouveauté réside seulement dans son application aux postures épistémologiques traitant du cas algérien.

* Maître de conférence, département de traduction, Université d'Alger.

Nous avons déjà évoqué cette question dans un article consacré aux *pratiques* langagières en Algérie (v. *Insaniyat* N°17-18, Mai Décembre 2002) et nous en étions arrivé à demander la constitution d'une sociolinguistique algérienne car, pensions-nous, une sociolinguistique ne peut découler d'une application mécanique d'une grille de lecture quelconque quelle qu'en soit l'efficacité avérée sur un terrain particulier. Toute sociolinguistique fondée en théorie est elle-même constituée de matériaux sociologique, historique, culturel et linguistique particuliers à un terrain. Il est normal que des études ayant le même objet et mobilisant un même appareil conceptuel et descriptif (phase inductive) aboutissent à une grille théorique- taxinomie (construction de modèle)-, et que cette dernière devienne par la suite la lorgnette à travers laquelle on perçoit la réalité (généralisation). L'utilité heuristique des théories hypothético-déductives, comme la grammaire générative, a été démontrée.

Mais il est tout aussi normal que l'on soit très attentif à ce que le déroulement pratique de cette taxinomie n'exige pas que l'on force trop les faits sociétaux pour lui convenir.

On peut donc bien saisir les deux moments de l'évolution de la pensée scientifique :

*Un premier moment est **inductif** qui va de la réalité vers la construction de la taxinomie. Dans ce moment il est tenu compte de l'observation et la description des faits (on n'oublie les problèmes perceptifs) et de construction des classes d'objets dans le but d'en abstraire une taxinomie générale et, par conséquent, généralisable ;

*Le deuxième moment est **déductif** et le mouvement s'y oriente de la théorie vers le fatras de faits. Se pose dans cette perspective un problème d'adéquation aux faits dont il est nécessaire de mesurer l'écart.

Or il me semble que la plupart des travaux qui se font sur la situation linguistique en Algérie s'inscrivent, au niveau opérationnel, dans une visée déductiviste (tout en se présentant comme des travaux de description de terrain) dans la mesure où ceux-ci adoptent des théories sans critique au regard de leurs fondements épistémologiques, du terrain qui leur a donné naissance, et de celui qui doit les recevoir.

En quoi par exemple la sociolinguistique catalane qui a théorisé la situation de **domination** (« *La domination linguistique est la situation dans laquelle le statut des langues utilisées dans une communauté est hiérarchisé et où le pouvoir est mobilisé en faveur de l'une d'elles, dite dominante, au détriment des autres, dites dominées* ») (*Dictionnaire de la Linguistique et des sciences du langage*, Larousse, 1984) et de **conflit linguistique** (« *terme par lequel beaucoup de sociolinguistes, à la suite d'auteurs catalans ou occitans, caractérisent la diglossie non*

comme un ensemble harmonieux ou stable (comme on l'envisageait dans la définition canonique de Fergusson), mais comme un conflit potentiel (« latent » donc) ou comme un conflit manifeste » (Ibid), partant de la réalité catalane en Espagne, est-elle pertinente avec ses autres catégories analytiques pour le cas algérien ?

En quoi la sociolinguistique variationniste (« Une étude variationniste conçoit la langue non comme un système homogène unique, mais comme un ensemble complexe de systèmes, comme un système de systèmes. Ainsi, dans l'anglais d'Amérique, il n'y a pas un phonème /r/ mais toute une série d'articulations ou d'absences d'articulation, toutes également légitimes, le choix entre elles étant lié à diverses conditions sociales et stylistiques », Ibid) l'est-elle mieux que la première ? Enfin en quoi la sociolinguistique fishmanienne (v. Fishman J. A., *Sociolinguistique*, Nathan, 1971) est-elle plus adéquate ?

La catalogne a son histoire, sa sociologie et son idéologie ; la France et les USA aussi. La théorisation de situations de plurilinguisme comme la Suisse, le Canada, la Belgique le Pakistan ou l'Indonésie sont certes plus proches mais elles ne demeurent pas moins porteuses de caractéristiques historiques culturelles et politiques particulières de ces sociétés.

Poser la question c'est déjà pointer un fait général en sciences : toute théorie part de choix épistémologiques et la qualité des objets scientifiques qu'elle produit seront ce qu'ont été ses méthodes, ses objets et ses matériaux descriptifs. Les objets résultants de l'application d'une théorie scientifique à un terrain seront des objets scientifiques qui ne sont pas nécessairement en adéquation avec les objets réels. On sait depuis Maurice Merleau Ponty (*Phénoménologie de la perception*), que cet idéal, *adequatio ad res*, est difficile à atteindre.

Situation linguistique de l'Algérie

En Algérie il existe un véritable malaise linguistique et identitaire. Les études sur ce phénomène ne sont pas nombreuses. Mais quand elles existent, elles en arrivent parfois à réaliser un forçage du sens qui complique la situation.

Outre le travail sur l'identité de Toualbi N., psychologue, (*L'identité au Maghreb, l'Errance*, Casbah Ed., 2000) de Taleb Al-Ibrahimi K., (*Les Algériens et leur(s) langue(s), Eléments pour une approche sociolinguistique de la société algérienne*, Ed. El-Hikma, 1995) Morsly D., (« Alger plurilingue », in *Plurilinguismes*, N°12, 1996) de Maougal L., (*Langages et Langues entre tradition et modernité*, Marinoor, 2000) et particulièrement de Abdou El-Imam, (*Le Maghribi alias ad-dârja, la langue consensuelle du Maghreb*, Dâr al-Gharb, 2003)... linguistes, et bien d'autres, j'ai omis un livre « *Les malaises*

de la société algérienne, crise de langue et crise d'identité», Casbah Editions (2003), qui a repris mes articles nombreux sur cette question en Algérie. L'apaisement de ce malaise proviendra d'une politique linguistique rationnelle, par conséquent d'une étude macro sociolinguistique, qui tient compte de la réalité et de l'histoire de ce pays et de son insertion dans son espace géostratégique. Mais cette attente ne risque-t-elle pas d'être hypothéquée par les choix épistémologiques en matière de description du terrain et de postures intellectuelles préétablies en matière de lecture historique et sociologique ?

L'Algérie historique, non pas celle officielle des mythes panarabes, a toujours été un pays plurilingue. On ne peut évidemment pas imaginer un pays aussi grand que le Maghreb, (de la frontière égypto- libyenne jusqu'aux Iles Canaries, puis au sud, le Mali, le Niger, et la Mauritanie) avec des groupes humains vivants aux quatre coins d'un tel espace, qui parleraient en dépit de cela une langue unique à une époque où les moyens de communications étaient rudimentaires !

L'amazighité originelle de cet espace n'est pas contestée. La diversité des variétés de tamazight sur cet espace commence à être acceptée comme un fait socio-historique et sociolinguistique normal. La langue arabe classique a fait sa pénétration dans cet espace très tôt chez certaines élites citadines sans qu'elle s'installe dans la société. La conquête arabe sous couvert de l'islam n'a pu réussir qu'à la deuxième tentative (8^{ème}. siècle) mais les Arabes ne s'installèrent pas en Afrique du Nord et laissèrent la gestion de leurs intérêts à leurs clients berbères. Celle des Banu Hilâl, puis des Banu Soleim et Banu Ma'qil, qui a eu lieu bien après (XI siècle), n'a pas grand-chose à voir avec l'islam ; ces tribus elles-mêmes n'affichaient pas de ferveur islamique. C'est en raison de leur turbulence dans le Califat Fatimide, instauré grâce aux Berbères qui partirent de Bougie, que les Fatimides s'en débarrassèrent et les envoyèrent punir les Africains du Nord qui avaient pris leur distance vis-à-vis du califat installé au Caire. Ils s'installèrent au Maghreb en nombre si réduit (des dizaines de milliers selon Camps, *Les Berbères*, Edisud, France, 1996, p 56) qu'ils n'ont vraisemblablement pas pu bouleverser la démographie autochtone. Leur langue s'est répandue dans ce même espace dès le XIII siècle pour des raisons sociologiques et sociolinguistiques (Camps G., cité *supra*; Marçais W., « Comment l'Afrique du Nord a été arabisée ? », in *Annales de l'Institut d'Etudes Orientales d'Alger*, Tome 4, 12938 et tome 14, 1956).

Camps nous dit que « *Cet arabe maghrébin est issu de la langue bédouine introduite au XI siècle par les tribus hilaliennes, car ce sont elles, en effet, qui ont véritablement arabisé une grande partie des Berbères* », p56). Nous savons que

cette hypothèse est contestée par Abdou El-Imam qui émet l'hypothèse que cet arabe maghrébin est originaire du punique (v. Abdou El-Imam, *Le Maghribi alias ad_dârja, la langue consensuelle des maghrébins*, Dâr al-Gharb, 2003) et en fait une longue et studieuse démonstration.

Nous ne voyons pas d'antagonisme entre ces deux hypothèses et, à vrai dire, nous pensons qu'elles se complètent. S'il n'est pas logique d'exclure la trop forte influence de l'arabe, on ne peut pas non plus exclure l'influence du punique et du berbère langues déjà enracinées dans la société de l'époque et qui, plus, sont de même famille linguistique. La présence de traces importantes dans l'arabe maghrébin d'aujourd'hui l'atteste (v. Abdou El-Imam, cité *supra*).

Demeure alors le pourquoi d'une telle situation un peu rare ? Camps l'a soulignée fortement en disant : « *C'est une étrange ... et assez merveilleuse histoire que cette transformation ethnosociologique d'une population de plusieurs millions de Berbères par quelques dizaines de milliers de Bédouins* » (Ibid). Et plus loin : « *Les apports successifs des Beni Soleim, puis des Mâqil, qui s'établirent dans le Sahara marocain, ne portèrent pas à plus de cent mille les individus de sang arabe qui pénétrèrent en Afrique du Nord au XI siècle* » p57.

Hypothèse

Notre hypothèse est que la diversité des variétés de tamazight, parlées à l'époque, rendait la communication, et par conséquent les transactions, entre les locuteurs natifs ardues. Une langue commune s'imposait, une langue véhiculaire. Choisir une parmi les différentes variétés de tamazight aurait pu susciter des antagonismes inutiles, comme la jalousie des cousins par rapport à celui dont la variété serait retenue comme langue commune, en raison de la symbolique qui est attachée à la position sociale et politique du futur détenteur de la norme. Cette situation a pu pousser d'une certaine manière au choix inconscient de l'arabe qui offrait bien des avantages dont la parenté qu'il a avec tamazight et le punique. Ajoutons à cela le fait que ses locuteurs avaient fondamentalement le même mode de vie (bédouinisme, razzias...) que les Berbères de l'époque et que les Touaregs continuaient à pratiquer il y a de cela très peu (on se rappellera les événements du Niger et du Mali dans les années 90).

Le français et l'espagnol ont pénétré aussi pour des raisons de colonisation. La langue des Banu Hilal, des Soleim et des Ma'qil, mêlée au berbère et au punique déjà là, a donné l'algérien ou le maghrébin (v. Abdu Al-Imam, cité *supra*) que parle la quasi totalité des populations du Maghreb. Cette langue, produit devenu autochtone par le fait des diverses interpénétrations avec les variétés tamazight locales, a été et est

toujours un facteur d'unification et d'identification de ces populations. L'arabe scolaire (dérivé moderne de l'arabe classique jadis utilisé dans le domaine formel arabe ancien comme la liturgie, la grammaire, la poésie...) et le français sont devenus pour des raisons historiques et symboliques des langues du domaine formel ; alors que les langues autochtones (tamazight et l'algérien variante du maghribi) occupent le domaine des relations personnelles et intimes. Toute situation linguistique n'est que la photographie d'un moment de l'histoire et ne peut absolument pas rester éternelle.

L'imposition de l'idéologie panarabiste comme seule référence linguistique et culturelle, en même temps qu'une perception conservatrice de l'islam, a entraîné un conflit politique et idéologique qui a transformé la question linguistique en un enjeu perçu comme vital par les différents acteurs politiques. Le système éducatif a été, à côté du système judiciaire et des médias, le lieu le plus représentatif de cet affrontement. Le clivage se situe entre les tenants d'une Algérie algérienne, maghrébine, méditerranéenne et africaine inscrite dans la modernité et le siècle, et les tenants d'une Algérie conservatrice simple partie intégrante anonyme de la nation arabo-islamique mythique. Il y a donc des intérêts autant matériels qu'idéels.

Politique linguistique

La question linguistique, autant que les théories mobilisées pour l'appréhender, procède souvent d'une contamination politique ou idéologique.

Le faux lien postulé et entretenu entre pluralisme linguistique et unité nationale fait écran à l'émergence d'un regard apaisé et objectif de la réalité et des projections qu'on peut en faire.

La reconnaissance par l'Etat, autant que par les chercheurs, de l'amazighité du Maghreb, de l'algérianité et de la maghrébinité culturelle et linguistique du pays, permet de recomposer le puzzle identitaire millénaire, d'un côté, et le paysage géopolitique et géoculturel des Algériens et des Maghrébins, d'un autre côté.

L'officialisation de la reconnaissance des langues autochtones ramène des solutions au malaise identitaire et linguistique. La pluralité des variétés de tamazight ne pose pas un problème insoluble à son enseignement.

En 1990 (mars), lors d'un colloque de l'université d'Oran sur les dialectes en Algérie, j'avais soutenu en gros qu'il s'agissait d'enseigner chaque variété à part après l'avoir normalisée. Le temps fera le reste

comme se fut le cas par exemple pour la Koinè grecque. Une Académie s'occuperait de l'aménagement de cette langue polynomique. Elle suivra certainement un processus rationnel qui consisterait à mettre en place une variété normalisée commune pour le domaine formel ; en ne s'écartant jamais des demandes sociales en la matière et prendra le temps nécessaire à cela. Mais ce n'est malheureusement pas la seule question de l'unification qui est posée. Les contenus des enseignements, les manuels... le sont aussi et un gros effort doit être consenti par la nation dans ce sens pour réussir à recouvrer son être, son identité réelle, non pas pour s'y recroqueviller narcissiquement, mais pour mieux s'en libérer et aller de l'avant avec un certain sentiment d'apaisement.

En raison du retard accumulé autant par l'arabe scolaire que par tamazight et le maghribi, la modernité nécessaire et urgente à la pérennité de la nation passe par la langue française, car c'est la langue de modernité qui est la plus implantée dans le tissu social algérien, quelle qu'en aient pu être les raisons. Les Mexicains, les Cubains, les Brésiliens..., ce qu'on appelle l'Amérique Latine, parlent l'espagnol ou le portugais, variétés latines de leurs ex-occupants. Les exemples sont nombreux et les populations ne sont pas plus malheureuses.

Kateb Yacine disait « je voudrais dire aux Français, en français, que je ne suis pas Français ». Cette langue a servi, en plus, d'instrument de guerre contre le colonisateur français. La colonisation n'est pas réductible à la question linguistique puisque des Français de souche se sont sacrifiés pour la libération de notre pays... La modernité arabe n'étant pas pour demain, et les diverses sommations américaines aux Arabes (v. le projet du Grand Moyen-Orient) pour se mettre à jour en terme de pensée politique, sociale, culturelle et économique, en terme de gouvernance, ne sont pas que de simples excès paraboliques d'une superpuissance trop imbue d'elle-même et de sa réussite.

La politique linguistique d'arabisation, dont les contenus et les références sont inscrits franchement dans le conservatisme et l'archaïsme, est délogée de la moindre référence rationnelle dont la civilisation arabo-islamique foisonne. Elle vise surtout à empêcher les Algériens d'accéder à la littérature scientifique et rationnelle produite dans cette langue et à imposer des sources documentaires qui foisonnent en références idéologiques propices au fanatisme religieux. Le français a de fait le statut de langue seconde en Algérie pour le domaine formel. On n'oubliera pas que le choix d'une langue d'accès à la modernité ne relève pas du caprice de gouvernant. Il repose sur une approche rationnelle dont son implantation et le volume des échanges culturels, politiques et économiques entretenus avec l'Etat qui le parle. Il tient

compte aussi de la proximité spatiale puisqu'on est dans un monde de regroupements régionaux sur la base de la proximité géographique. Il n'y a pas de choix possible entre l'anglais et le français d'un point de vue objectif. Il est naïf de croire qu'il suffit de choisir, comme sur les étals d'un vendeur de légumes, parmi les langues qui y seraient exposées celle qui est à la pointe du progrès. L'anglais, l'espagnol ou le français sont des langues presque au même niveau de développement et de mise à jour. L'arabe scolaire aujourd'hui est comme un coureur qui n'arrive pas à se qualifier pour la course. Le reconnaître est peut-être dur mais c'est le moyen le plus sûr d'aller de l'avant.

Pour une nouvelle politique linguistique

Il est donc normal qu'une nouvelle politique linguistique soit mise en place autour d'un ensemble de priorités. Une planification linguistique est nécessaire pour tenir compte des demandes identitaires, de celles du développement et de la mondialisation.

La planification linguistique signifie *« l'ensemble des mesures ordonnées prises par un Etat pour la normalisation d'une langue ou de son emploi. La planification linguistique peut être à elle toute seule la politique linguistique ou en former une partie »*.

S'agissant de la politique linguistique que l'Etat algérien devra suivre je crois qu'elle devra distinguer entre les domaines d'emploi selon les critères socio-fonctionnels entre :

1- le domaine formel, où le français et l'arabe scolaire dominant et ne pourront être détrônés dans un proche avenir même si l'Etat doit aménager probablement une plus grande place pour l'espagnol, présent à l'ouest du pays, et qui prend une ampleur particulière à l'échelle mondiale. Penser à une meilleure prise en charge de l'enseignement de l'anglais et des autres langues méditerranéennes. La modernisation de l'enseignement de l'arabe scolaire doit aussi figurer parmi les priorités de l'Etat afin de le remettre en contact avec son héritage rationnel ancien et nouveau dont les conservateurs l'ont mutilé.

2- Le domaine informel, où il s'agit de répondre rapidement et rationnellement à la demande sociale d'émancipation des langues algériennes notamment des variétés de tamazight en pensant à leur unification, et de l'arabe algérien (variante du maghrébin) qui représente l'originalité algérienne et maghrébine.

Distinguer la diversité linguistique de l'unité politique, la religion de la langue... L'Iran parle toujours persan sans avoir abandonné la religion

musulmane, l'Indonésie de même... pourquoi les Algériens devraient-ils abandonner leurs langues pour être musulmans ?

Il ne s'agit évidemment pas de proximité géographique dans ce type de question. C'est un problème civilisationnel. N'oublions surtout pas que les Iraniens avaient, avant l'Islam, une civilisation brillante : celle des Sassanides qui a produit une pensée scientifique et culturelle et un Etat structuré. Elle ne pouvait que résister à la civilisation arabe. Le mouvement dit de la « *chou'oubiyya* » (ethnisme) est né d'abord en Iran qui prônait l'autonomie des identités ethniques par rapport à la religion.

Les autres peuples musulmans comme les Bulgares, les Turcs, les Tchétchènes... n'ont pas non plus abandonné leurs langues d'origine sauf pour les besoins de la liturgie. Il faut rappeler que seuls 40% de musulmans sont arabes aujourd'hui.

Les Maghrébins avaient-ils une telle situation pour ne pas avoir à adopter la langue arabe avec l'islam ? Sans oublier que cet arabe là, le classique (ni d'ailleurs sa variante moderne l'arabe scolaire), n'a pas été adopté par la population dans ses échanges personnels et quotidiens.

La population maghrébine, amazighe dans sa quasi-totalité, a continué à pratiquer sa langue et quand elle a adopté l'arabe maghrébin c'est pour des raisons sociologiques simples : il fallait une langue commune aux différentes tribus et confédérations tribales amazighes qui parlaient chacune sa variété différente de celle des autres.

Conclusion

L'Algérie n'est pas une société homogène linguistiquement, même si une langue, le maghribi ou l'algérien, est parlée par la majorité de ses membres. La société algérienne, pas plus que les autres sociétés du monde, n'est pas obligée d'être homogène sur ce plan. Qu'à cela ne tienne. Toutes les sociétés, et l'Algérie l'est aussi, développent des langues communes dites véhiculaires. Sur ce plan, l'Algérie possède **l'arabe algérien** très proche à se confondre avec le marocain et le tunisien. Les autres variétés existeront toujours et pour longtemps en coexistence pacifique si l'Etat ne développe plus de tendance belliqueuse à leur égard. La société algérienne n'est pas non plus obligée d'être homogène culturellement. Nous avons d'ailleurs publié un ouvrage chez L'Harmattan (2002) dans la collection CEFRESS dont le titre est éloquent à cet effet : « ***Cultures populaires et culture nationale*** ». (Noter le pluriel et le singulier).

La nécessité d'une remise en ordre général des études, des théories et des postures intellectuelles autant que des politiques est maintenant

établie. Ni le particularisme berbériste, ni le trans-nationalisme arabo-islamique mythique ne peuvent être en adéquation avec la réalité plurielle de l'Algérie et du Maghreb. Et si les concepts de *domination*, de *minoration*, de *diglossie* ou de *conflit linguistique* ne sont pas adéquats pour la description de la réalité sociolinguistique algérienne, de nouvelles approches sociolinguistiques à l'échelle macro doivent voir le jour et un congrès de sociolinguistes algériens ne sera certainement pas de plus.

Cette introduction critique des pratiques universitaires quant aux savoirs sur la société en Algérie nous permet de mettre en perspective nos propres choix épistémologiques consistant fondamentalement en une *vision intégrative du plurilinguisme algérien* qui vit en coexistence pacifique, une sorte de dialectique de l'un et du multiple (v. Dourari A., *Cultures populaires, culture nationale*, l'Harmattan, 2002 ; « Pluralisme linguistique et unité nationale », PUR, N°233, 1996 ; « Les élites face au plurilinguisme et à l'équation identitaire en Algérie : entre histoire, vécu et représentation idéologique de soi », colloque CNRPAH du 21-22/04/2001...). Cette vision sera soutenue par l'éclairage qu'apporteront des études portant sur les pratiques réelles des locuteurs plurilingues en Algérie et qui complètent les constats établis par Morsly D., Maougal M.-L., Taleb Al-Ibrahimi K. et Cherrad Y. (*Insaniyat*, N°17-18, Mai-Décembre 2002, Crasc Oran) et tout récemment notre étudiante en magister de berbère Kebbas G. (Magister en sociolinguistique, Département de berbère, UMMTO, 2001, Inédit).

Cet intérêt résulte de notre souci d'inciter à la fondation d'une sociolinguistique algérienne (d'une socio-sémiotique) et maghrébine en l'embranchant sur la réalité diverse et dynamique.

De quelques discours de sociolinguistes algériens

Nous ne pouvons pas nous appesantir sur le fait qu'en Algérie la sociolinguistique est happée progressivement par la didactique des langues qui n'est en fin de compte qu'un utilisateur de données sociolinguistiques élaborées par des sociolinguistes. Mais quand cette sociolinguistique en vient à être critiquée pour son manque d'attachement à la réalité sociolinguistique et historique et sa trop grande soumission à des théories non critiquées et élaborées à partir de réalités souvent très différentes de la société algérienne, on comprend les dégâts auxquels on expose la société.

Voyons un peu ce que peut révéler un syntagme simple et courant en sociolinguistique, « *pratiques langagières* ». Ces remarques ont été publiées in *Insaniyat*, cité *supra*.

Le syntagme « pratique langagière » semble pouvoir, par le seul rapport que son sémantisme suggère à ce qui est *constaté* dans un espace linguistique particulier, dispenser de vérification puisqu'il impliquerait plus un constat de réalité que le scientifique établit objectivement que des représentations de ces pratiques.

Taleb Al-Ibrahimi Khaoula (1995, 119 : 120), sociolinguiste algérienne au fait des enjeux tant épistémiques portés par les différentes théories linguistiques et sociolinguistiques que de ceux linguistiques propres à la société algérienne, parle de *concept opératoire* (p 120) tout en gardant à son égard une attitude prudente puisqu'elle avait auparavant senti la nécessité de spécifier ce terme davantage en parlant de *pratiques langagières effectives* (p 119). C'est que dans le champ des sciences sociales et humaines et notamment dans les sociétés où la langue est le lieu d'enjeux complexes et serrés, les linguistes qui ont le privilège de discourir sur la (les) langue(s) et les pratiques des uns et des autres ne sont pas de simples descripteurs de réalités factuelles. Ils sont parfois des acteurs embarqués sur des aventures idéologiques, souvent à leur insu même.

Faut-il ajouter que le statut de « fait » en sciences sociales et humaines est objet d'interprétations divergentes et que Durkheim avertissait déjà, en son temps, d'une certaine méprise à son égard :

« *Les faits sociaux consistent en représentations, mais il faut traiter les faits sociaux comme des choses* » (Combessie J. C., 1996 : 3).

La question linguistique étant un grand enjeu de société en Algérie, il convient de relever que certains linguistes algériens, dont l'essentiel de l'activité de recherche tend à légitimer les thèses du pouvoir (tunisiens et marocains aussi), y compris (ou surtout) ceux exerçant dans le domaine du berbère, combattent avec hargne toute approche des langues parlées en Algérie qui les mettrait en relation de questionnements sur la société, l'homme et l'histoire.

La politique de recherche du célèbre Institut de Linguistique et de Phonétique de l'Université d'Alger (fermé en 1985) dont le concept témoin est « la technologie du langage » n'admettait que les travaux sur '*l'arabe standard*', car les dialectes autant que les pratiques langagières *effectives* sont déclarés impensables. Un magister en préparation sur la pathologie du langage a été empêché d'aboutir car il devait nécessairement poser les questions des langues maternelles dont on sait qu'elles sont les dernières à se détériorer en cas d'aphasie.

Au cours de l'année 2000-2001 une grève des étudiants des départements de berbère de Tizi-Ouzou et de Bejaia (intitulés officiellement « Instituts de *langue* et *culture* amazighes ») dénonçait le

refus des autorités de l'université d'inscrire des thèmes de recherche portant sur la *culture*, la *société* et *l'histoire*. Le mythe du « berbérisant » omniscient qui correspond à l'autre mythe populaire plus ancien de « *amusnaw* » (= le savant), cultivé pour exercer un contrôle idéologique sur la « qualité » des savoirs dispensés, le dire des enseignants et celui des étudiants chercheurs y compris sur les soutenances de mémoires et de thèses en tamazight (contrôle idéologique de l'accès à l'autorité scientifique), est à lui seul édifiant. Ainsi, les thèmes, comme les linguistes non technicistes, seront-ils soumis à un ostracisme systématique à moins de se plier aux normes du « linguistiquement correct ». C'est donc en toute logique qu'un même enseignant du département de berbère se retrouve systématiquement dans tous les jurys de soutenance : littérature, linguistique, archéologie, architecture, sémiotique... sans qu'il soit compétent en ces matières ni sollicité par les promoteurs et bien souvent contre leur gré. A l'université de Tizi-Ouzou (année universitaire 1999-2000) un magister agréé par l'Académie Universitaire Centre au département de français intitulé « *magister en sciences du langage et littérature* »- qui devait concerner les licences des départements d'arabe, de français, d'anglais et de berbère- a été contraint à la fermeture par les autorités administratives de cette université (il s'agit des mêmes) qui ont exigé de « reformuler » certains thèmes de recherche validés pourtant par le conseil scientifique tout en annulant d'autres inscrits depuis au moins deux ans sous prétexte que la spécialité « sciences du langage » n'a aucune existence scientifique ! Dans le même sens, les détenteurs des licences de philosophie ont été interdits de séjour dans ce magister de sciences du langage y compris pour réaliser des mémoires de philosophie du langage, rappelant l'interdiction de cette discipline à un autre âge par Ibn Taymiyya et épigones, Ibn El-Qayyim al-Jawziyya et Mohammed ibn Abdelwahhâb.

Ridha Salhi, de l'Université de Manouba, Tunisie, déclare :

« *There is a widespread belief that language is one of the key components of national identity and a strong indicator of group membership. In multilingual contexts, language policies (whether explicit or implicit) often reflect a power relationship and serve a particular ideology* » (Salhi R., 2001). Le rapport langue/pouvoir est clairement souligné et le lien postulé à l'identité nationale et les complexes, qui éventuellement la sous-tendent, est mis en relief pour mieux saisir les tenants et aboutissants des politiques linguistiques des pays du Maghreb engoncés dans la dimension arabo-islamique mythique et transnationale.

Mohammed El-Medlaoui (El-Medlaoui M., 2001: 15) note, pour le cas du Maroc, que l'atelier n°3 intitulé *sciences du langage et de la communication*,

tenu le 14/04/2001 dans le cadre de la rencontre nationale « Recherche scientifique et développement » organisée à Rabat par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et le Secrétariat d'Etat pour la Recherche Scientifique, a relevé un constat important quant à la politique de recherche marocaine dans le domaine des sciences du langage et du plurilinguisme :

« *Le constat stigmatise un déficit d'intérêt au Maroc pour les aspects sociologiques des sciences du langage en comparaison de l'intérêt pour la linguistique proprement dite* ».

On le voit bien, dans les pays du Maghreb, partout on est face à la même pratique et la gestion de ce domaine est soumise aux caprices des gestionnaires du « linguistiquement correct » et du « linguistiquement dicible ». L'intérêt porté aux structures de la langue exclusivement (i.e. la linguistique interne) permet de garder impensées les questions qui mettent en crise le discours déréalisé du pouvoir (et d'une certaine opposition) et de centrer l'intérêt sur la combinatoire linguistique incolore et indolore, pensant, peut-être, que briser le thermomètre a pour effet de supprimer la fièvre.

Mohammed Arkoun (Arkoun M., 1984 :9) après avoir constaté que « *les départements de littérature arabe ne laissent aucune place à la "philosophie"* » après « *l'éclatement de la raison et des savoirs... qui s'est imposé dans le système scolaire et universitaire dans les pays musulmans* », nous éclaire davantage à ce sujet quand il dit (Arkoun M., 1984 : 308) :

« *Le travesti : la critique de la connaissance déclenchée par la psychanalyse et la philosophie du langage, notamment, a montré comment la pensée transpose le réel dans ce qu'on pourrait appeler une **logosphère**. Celle-ci est le lieu de projection, d'élaboration, de transmission des représentations mythiques, des imageries scientifiques, des systèmes conceptuels qui travestissent, à des degrés divers, le **donné positif**. C'est ainsi que sont constitués tous les discours mythologiques et idéologiques que la pensée positive s'attache, aujourd'hui, à dé-construire pour accéder au donné demeuré impensé* ».

Revenons à Christian Baylon (Baylon C., 1996 :256) qui affirme en parlant de certains *discours scientifiques* :

« *Par contre ces mêmes discours deviennent idéologiques dès qu'ils contiennent des éléments servant **subrepticement à légitimer un pouvoir***... « *Les idéologies s'acquittent de cette fonction de légitimation apparemment rationnelle grâce au discours, lequel possède un pouvoir qui lui est propre, celui de changer '**la force en droit et l'obéissance en devoir**'* et « *C'est cette dernière qui créerait l'illusion de rationalité propre à l'idéologie : en donnant aux individus le sentiment de raisonner, elle leur ôte la liberté de penser par eux-mêmes* ».

C'est dans ce contexte intellectuel que l'on mesure toute la pertinence du point de vue de notre sociolinguiste citée plus haut quand elle affirme :

« La notion de pratiques langagières marque une évolution dans la description linguistique et sociolinguistique car il ne s'agit plus uniquement d'analyser les règles internes au système linguistique qui organisent la compétence d'un locuteur idéal (...) ou de décrire les régularités structurales d'un **corpus fermé de données** (...), mais de s'intéresser à la diversité des locuteurs, à la diversité de leurs conduites ». Elle ajoute : « L'étude des pratiques langagières permet de rassembler une somme d'informations et de renseignements sur la réalité sociolinguistique d'une société donnée, en ce sens elles font partie d'un ensemble plus important qui englobe toutes **les pratiques humaines** » (Taleb Al-Ibrahimi K., 1995 : 120).

Maintenant que la problématique a été rendue plus claire, il s'agit d'essayer de comprendre les soubassements de l'attitude de déni de réalité. Il semble que la lutte contre la mise à disposition du savoir sociologique et macro-sociolinguistique sur ces questions a pour but de permettre au discours idéologique le plus insensé sur la (les) langue (s), l'identité et la culture de surdéterminer la pensée rationnelle et les comportements. On continue de penser qu'il est possible de couler les citoyens, singletons mathématiques, dans le moule confectionné par le pouvoir. Parler de *réalité* et de *pratiques effectives* devient problématique de ce point de vue. Un tel discours scientifique est suspecté de sédition puisqu'il aura pour conséquence de contraindre à terme les élites au pouvoir (et dans une certaine opposition) de revoir bien des conceptions sommaires de la société, y compris la place du savoir par rapport au pouvoir (Dourari A., *Malaises de la société algérienne...*, Casbah, 2003), et à entrer de plein-pied dans un mode de gouvernance moderne : gérer rationnellement à partir de ce qu'il y a en respectant le citoyen, son avoir été, son être et son vouloir être.

Nous avons soutenu ailleurs, et dès notre premier article sur la question de la revendication culturelle et identitaire amazighe (Dourari, 1990), puis ensuite d'une manière plus englobante dans notre thèse (Dourari, 1993), que le courant de pensée dominant dans le monde arabe privilégie le holisme méthodologique car celui-ci autorise, par l'effet du raisonnement déductif qui lui est consubstantiel, plus facilement les *a priori* idéologiques dérivés de postures intellectuelles fondées sur le déni de réalité. Ce type de posture intellectuelle rappelle de quelque manière le raisonnement analogique des *fukahâ'* qui s'enferme dans la clôture du texte sans point de fuite sur la réalité. Il a fallu aux *fukahâ'* éclairés (Châtîbî, juriste andalou mort en 1406 par exemple) inventer des astuces (*maqâsid ach-charî'a* ; *'asbâb at-tanzîl* ; *al-maslaha al-'amma...*) notamment la

contextualisation, pour pouvoir briser tant soit peu le cercle. C'était ce qui nous avait conduits à préconiser pour les études maghrébines les approches de l'individualisme méthodologique de Raymond BOUDON dans la mesure où celles-ci contraignent à une démarche plus rigoureusement inductive : apporter les preuves inductives de la validité scientifique d'un discours.

Il faut bien croire que cette posture intellectuelle consistant à *surveiller* la pensée sociologique et la *punir* par le despotisme universitaire est une posture réfléchie, car les perspectives épistémologiques sociolinguistiques choisies autant que celles rejetées renseignent sur l'intentionnalité. J'aimerais faire une allusion particulière au travail critique formidable de Maougal (Maougal M.-L., 2000 :10) où beaucoup de questions évoquées ici, impensables ailleurs, sont traitées avec la manière incisive caractéristique de la pensée de ce spécialiste des sciences du langage. Il déclare ainsi, que :

« *Les chauvinismes et les repliements ne résistent jamais à l'épreuve des recherches sérieuses. Car la véritable recherche aboutit toujours à rendre justice [...] Mais à travers son cheminement difficile, lent, laborieux, pourtant sûr malgré les embûches, elle tisse les réseaux et jette les passerelles qui se moquent des chauvinismes et des étroitures d'esprit sordides* »

Dans cette atmosphère, Louis Jean Calvet, par exemple, est enseigné (*glottophagie*), les sociolinguistes catalans le sont aussi (*conflit permanent*). Joshua Fishman, illustre pionnier de l'école de sociolinguistique américaine, l'est beaucoup moins quand il n'est pas dénigré, car ne s'inscrivant pas dans la sociolinguistique du conflit en situation plurilingue, d'un côté, et c'est lui, en effet, qui a tiré au clair la distinction entre sociolinguistique de micro-niveau (linguistiquement orientée) et celle de macro-niveau (sociologiquement orientée, donc portant sur les processus sociaux et l'organisation de la société), d'un autre côté, rendant ainsi les choix épistémologiques plus parlants (Fishman J., 1971 : 57).

Fishman est l'un des auteurs spécialisés qui a redéfini la notion de « *communauté linguistique* » et lui a donné l'extension d'un pays partant de la considération que les réseaux linguistiques « *totalisant la plus grande somme d'expériences, de contacts et d'intérêts, ont aussi la plus grande richesse linguistique* » (Op. cit. 82). Observant la situation sociolinguistique en Indonésie d'après Nancy Tanner, (Tanner N., 1967 : 15-40), il conclut, en accord avec l'auteur, à une *spécialisation fonctionnelle* des codes dans les sociétés multilingues. C'est à lui qu'on doit aussi cette sortie de la sociolinguistique du carcan du structuralisme quand il a refondé la sociolinguistique au plan épistémologique sur ces quatre questions : *Who speaks What language to Whom and When* ? Les spécialistes des théories de

l'énonciation auront reconnu ici la fameuse deixis subjectivo-spatio-temporelle ou l'antithèse du structuralisme.

On lui reproche à tort une tendance au *figement* des situations de « *minoration* » linguistique en raison d'une lecture orientée de sa fameuse stratification sociale et fonctionnelle des variétés eu égard à l'observation de leur usage effectif à un moment donné dans les situations de plurilinguisme. On n'oublie souvent ses propositions définissant les modalités de promotion d'une variété d'un statut à un autre (normalisation, historicisation, et autonomisation) :

« *Enfin, des variétés ne répondant pas actuellement aux normes, peuvent être soumises à un processus de normalisation ; inversement, une variété normalisée pendant un certain temps peut subir une destandardisation, si les locuteurs estiment qu'il n'est pas besoin de la maintenir rigide. La normalisation n'est donc pas une propriété de la langue en soi : ce traitement typiquement social est engagé dès qu'une société, suffisamment diversifiée, éprouve la nécessité d'une élaboration « symbolique » plus étendue* » (Op. Cit. : 39). Plus loin il ajoute : « *on ne naît pas héros, on le devient* » et termine en disant : « *Dans ce cas, il n'y a pas d'autonomie par "l'Abstand", la distance ; mais plutôt par "l'Ausbau"- par le travail donc* » (p40).

Fouad Laroussi, sociolinguiste d'origine tunisienne, tout en critiquant à juste titre les positions de A. Moatassime (Marocain) au sujet de ce que ce dernier appelle *l'arabe dialectal* qu'il oppose à *fishbâ*, se lance dans une diatribe contre la théorie '*ferguso-fishmanienne*' dont on saisit difficilement les raisons. Surtout que son argument en la matière est loin d'être la description d'une réalité qui contredirait la théorie de Fishman, mais la théorie concurrente *occitano-catalane* comme si cette dernière devait être adoptée comme l'énonciation de la Vérité absolue, sans recul épistémologique. Il affirme en effet :

« *La sociolinguistique occitano-catalane a non seulement bien analysé ce 'dernier subterfuge produit par la diglossie elle-même et chargé d'en favoriser le cheminement irréversible'* (Laffont, 1984 :7), *mais elle a aussi montré que les travaux qui s'inscrivent dans la théorie ferguso-fishmanienne des répartitions des usages servent d'écran au conflit linguistique toujours à l'œuvre, sans cesse reproduit et réinterprété dans la société* » (Laroussi, 1996 :121).

On le voit bien à travers les énoncés « *conflit linguistique toujours à l'œuvre* », « *sans cesse reproduit* » les soubassements idéologiques d'une telle théorie pour laquelle la *révolution permanente* est une nécessité ontologique. On voit bien aussi la qualité de ses arguments contre sa concurrente. Elle est accusée de mensonge : « *subterfuge* », « *servent d'écran* »...alors que, selon lui, le *conflit* doit être partout même là où il

n'existe pas. Quel conflit existe-t-il entre les variétés de tamazight au Maghreb et l'arabe maghribi ? Comment les maghrébins tamazightophones se sont-ils arabisés (en maghribi) ? A quelle force se sont-ils soumis ?

Cette démarche, à l'œuvre au Maghreb, est bien simple : on vous empêche de traiter les domaines de votre choix, et l'on vous empêche de voir pourquoi l'on vous empêche en vous privant des savoirs susceptibles de vous en éclairer. Ainsi s'explique aussi le refus d'enseigner la grammaire générative dans les départements de berbère en Algérie. Puisque la GGT affirme un certain *universel linguistique*, rejeté par le fonctionnalisme, elle est suspectée d'être susceptible de permettre aux futurs chercheurs d'envisager la problématique des langues autochtones sous un angle *non conflictuel* contraire aux attitudes idéologiques arc-boutées sur un antagonisme guerrier entre l'arabe (ainsi indistinctement) et les variétés berbères, en dépit du fait qu'elles partagent la famille, la typologie linguistique et l'histoire.

Chaker, qui souligne cette parenté (Chaker S., 1996), en arrive, en bon fonctionnaliste, à exiger l'autonomie de la Kabylie (son individuation politique) sur la seule base de son individuation linguistique qui fonderait son individuation identitaire (jamais démontrée v. Carlier O., 1986) pour la seule fin d'en préserver la pérennité :

« Une identité collective à **base linguistique** ne peut exister et se maintenir sans une assise communautaire et territoriale spécifiée et fonctionnelle. Vouloir assurer la **survie** de la langue berbère implique d'abord **d'assurer la survie des berbérophones...** » (Chaker : 2001). On crée un Etat juste pour la survie d'une langue qui existe depuis des siècles sans Etat !!

On pourrait même lui opposer l'argument rhétorique que si le kabyle est aujourd'hui toujours vivant, après quarante deux ans d'arabisation et sans autonomie territoriale ou identitaire, c'est parce que précisément ses affirmations péremptoires, énoncées sur le mode de la vérité générale, expriment plus un fantasme parisien qu'elles n'ont de fondement objectif. D'ailleurs, pour se donner bonne conscience, l'individuation de cette langue est poussée à l'extrême en lui infligeant la graphisation latine légitimée par tous les mélioratifs : *moderne, universelle, adéquate...* (Dourari A., 2001(2)).

On retrouve à cet égard un enseignement pertinent de Fishman qui déclare, à l'encontre des thèses un peu caricaturales de Whorf et de Sapir :

« En matière de valeurs et d'orientations, les langues reflètent plus qu'elles ne créent les normes de la vie socioculturelles ; « Les langues parlées dans le monde ont

beaucoup plus de notions universelles structurales en commun qu'on ne l'avait cru jusqu'à présent » (Op. Cit. : 105).

On constatera qu'il n'y a aucun enseignement sérieux de la langue arabe scolaire ou classique dans les départements d'arabe où les aspects idéologiques priment sur son étude scientifique, dans la mesure où l'on s'échine à ressusciter une norme fossilisée (références datant des IX et XIII siècles) non mise en rapport ni avec le siècle, ni encore moins avec le contexte sociolinguistique des pays du Maghreb. Que dire alors des départements de berbère dont l'encadrement est pour l'essentiel issu des licences de français ?

Le fonctionnalisme de Martinet qui, après avoir mis en évidence la récurrence, dans sa propre définition de la « langue », des termes « différemment » et « différent », affirme que « rien n'est proprement linguistique qui ne puisse différer d'une langue à une autre » (Martinet A., 1970 :20) vient, par contre, à point nommé pour insinuer les clivages qui séparent l'arabe scolaire des variétés berbères à tel point qu'une enquête de nos étudiants du département de français (Salmi Ouahiba et Bekka Hadi, *Les attitudes et les pratiques langagières des étudiants du département de langue et culture amazighes de Tizi-Ouzou*, Tapuscrit inédit pour l'obtention du diplôme de licence de français, s/d Dourari A., 1996-1997: p33 et corpus d'informateurs) a mis en relief un fait troublant : des étudiants en post-graduation de berbère nourrissent un sentiment de culpabilité pour avoir suivi des études d'arabe en licence !

Affirmer, par exemple, avec sincérité : « En Kabylie **l'arabe** fonctionne comme langue véhiculaire mais, en même temps, il connaît un rejet car, considéré comme un danger pour le tamazight, et les tamazightophones ne cessent d'afficher leur opposition catégorique devant la seule officialisation de l'arabe » (Yasmina Benchehra-Cherrad, 2001) relève de la mystification. De quel arabe s'agit-il ? Quel arabe constitue un danger pour le tamazight ? L'algérien n'est rejeté nulle part en Algérie et le mouvement d'Avril 1980 le revendiquait au même titre qu'il revendiquait le tamazight (A. Dourari, 2000) « *Fî ma'ânî dhikrâ 20 afrîl 1980 : at-tassâ'ul hawla matlab al-hummiya wa l-hurriyât al-fardiyya wa l-jamâ'iyya* », in *Kitâbât*, Revue de l'Association des Amis du Livre, N°1).

Ainsi d'aucuns cultivent l'amalgame quant à une certaine domination de l'arabe scolaire sur le tamazight dont la conséquence serait la disparition de ce dernier. Il s'agirait, selon eux, bien sûr de processus auto-impulsés entre langues et non pas une lutte sociologique entre protagonistes d'horizons idéologico-politiques opposés. Il s'agirait encore moins d'une politique linguistique promue par un courant idéologique dominant identifié.

Dalila Morsly, une pionnière en sociolinguistique algérienne, a démontré que le tamazight n'a jamais, depuis la période punique (-300 J.-C.) à nos jours, été utilisé dans le domaine formel. Ce fut le punique du temps de Massinissa, le latin durant la période romaine, le français durant la période française et enfin l'arabe scolaire durant la période d'indépendance (Morsly Dalila, 1996). Cette attitude se retrouve aussi chez un illustre sociologue algérien, Mostefa Lacheraf (Lacheraf M., 1998). Le tamazight est toujours vivant et vivace. Soutenir après cela que le tamazight est une langue *minorée et menacée* (noter le singulier et le passif), dans l'absolu et non pas subséquentement à une situation sociologique et historique et à une politique linguistique de l'Etat indépendant, présuppose :

- (a) l'unicité du tamazight
- (b) que le tamazight est dans une position de victime
- (c) qu'un actant aurait délibérément décidé d'en faire ainsi
- (d) que l'Etat n'y est pour rien.

Il faut rappeler que cette situation (polynomie du tamazight et non utilisation dans le domaine formel) est le résultat d'une histoire et d'une dynamique sociologique où aucun actant responsable, fut-il un individu ou un Etat, n'est identifiable hormis durant la période algérienne d'indépendance que les promoteurs de la micro-sociolinguistique prennent bien soin de voiler en pérorant doctement sur la spécificité du phonème [ɛ] dans la prononciation kabyle. Certains étudiants ont ironiquement appelé cette « nouvelle science » la « phonémologie » parodiant la dénomination du célèbre courant de philosophie de Husserl puis de Maurice Merleau-Ponty, la « phénoménologie ».

Présenter le tamazight comme la victime de l'arabe scolaire et de son expansion est encore une entorse au bon sens car il faut noter que cet arabe en particulier, restreint au domaine formel, ne s'oppose pas au tamazight, largement utilisé dans le domaine personnel et quotidien dans les zones tamazightophones, dans la mesure où ils ne partagent pas les mêmes domaines d'utilisation. Les Algériens ne parlent pas en arabe scolaire qui n'est aujourd'hui la langue maternelle de personne dans le monde arabe. C'est encore à K. Taleb Al-Ibrahimi que nous ferons appel quand elle affirme dans son enquête que :

« *L'usage de l'A. S. (=Arabe Standard) s'amenuise au fur et à mesure que l'on s'éloigne des contextes **formels**, que l'on se rapproche des situations **informelles*** » (Op. Cit. p122).

Les décisions politiques en la matière y sont impuissantes comme l'a constaté Yasmina Cherrad, autre sociolinguiste algérien de l'université de

Constantine (cité *supra*) : « *Malgré les nombreuses décisions et textes officiels rendant obligatoire l'utilisation exclusive de l'arabe standard moderne, les Algériens dans leurs pratiques quotidiennes agissent autrement. Devant cette réalité réfractaire, les autorités, par l'ordonnance de 1996, durcissent leur position en menaçant d'amendes et même de prison les contrevenants. Ces dispositions ne changent les habitudes ni des sujets parlants, ni même des institutions qui ne se plient pas à la loi...* » On peut évidemment ergoter sur la notion emberlificotée d'*arabe standard moderne*, si chère aux sociolinguistes anglophones, tant les instruments de standardisation n'existent toujours pas pour cette variété : ni dictionnaire de référence commune en matière de lexique, ni grammaire moderne unifiée...).

Un autre spécialiste du Maghreb, Gilbert Grandguillaume (Grandguillaume, 1996 :17) affirme :

« *Les langues quotidiennement parlées au Maghreb ne sont pas écrites, mais exclusivement orales : elles sont des variétés régionales, soit arabes, soit berbères. Elles sont mises en opposition, principalement les parlers arabes, avec une langue **essentiellement écrite**, (ou limitée oralement à des usages savants ou religieux), dite **arabe classique** ou littéraire. Cette opposition est universelle dans le monde arabe* ».

Il ajoute, dans une mise en rapport du processus d'unification linguistique propre à la France et celui projeté dans les pays du Maghreb,

« *Il faut reconnaître que, dans la lutte du français contre les "patois", la langue dominante a trouvé la complicité de "la promotion sociale" qui s'attachait à l'abandon de la langue régionale. Il n'y a pas de phénomène analogue en ce qui concerne les pays du Maghreb [...] D'autre part, les langues parlées sont l'objet d'un **attachement renouvelé**. C'est le cas du berbère (Chaker S., 1993), mais aussi des parlers arabes [...] Ces parlers sont même "véhicules de la modernité" (Benrabah, 1993) et assument une sorte de conscience identitaire* ».

En effet il ne faut pas oublier que l'algérien a été utilisé dans la création artistique notamment le théâtre de Kateb Yacine et de Alloula pour ne citer que ces deux piliers de la culture algérienne. Tout le monde sait l'influence qu'a la chanson chaâbi, et raï, chantée en algérien.

Le fait est là : la réalité sociolinguistique de la société algérienne est plus forte que toutes les politiques explicites et implicites menées par un courant idéologique de l'intérieur même, et avec les moyens, de l'Etat.